



HAL
open science

AGHYLE - Agroécologie, hydrogéochimie, milieux et ressources

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. AGHYLE - Agroécologie, hydrogéochimie, milieux et ressources. 2017, Institut polytechnique LaSalle Beauvais. hceres-02030848

HAL Id: hceres-02030848

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030848v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

AGroécologie, HYdrogéo chimie, miLieux et rEssources

AGHYLE

sous tutelle des
établissements et organismes :

UniLaSalle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Jean-François DECONINCK, président du
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : AGroécologie, HYdrogéochimie, miLieux et rEssources

Acronyme de l'unité : AGHYLE

Label demandé :

N° actuel :

Nom des directeurs (2016-2017) : M^{me} Karine LAVAL et M. Olivier POURRET

Nom du porteur de projet (2018-2022) : M^{me} Isabelle GATTIN

Membres du comité d'experts

Président : M. Jean-François DECONINCK (représentant du CNU)

Experts :

- M. Frédéric GERARD, INRA Montpellier
- M. Laurent PHILIPPOT, INRA Dijon
- M. Jérôme VIERS, Université de Toulouse

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Jean-Luc BOUCHEZ

Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Philippe CHOQUET, UNILASALLE-BEAUVAIS

Directeurs ou représentants des Écoles Doctorales :

M. François DAUPHIN, ED n° 497 « École Doctorale Normande de Biologie Intégrative, Santé et Environnement - ED Nbise »

M^{me} Virginie PECOURT, ED n° 585, « Sciences, Technologies, Santé - STS »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le laboratoire AGHYLE est une unité en restructuration formée par le rapprochement de deux équipes :

1. L'équipe formant actuellement l'Axe 1 (« Caractérisation biophysico-chimique des sols et performances des systèmes de cultures », à l'exception des économistes) de l'unité AGRITERR (Agro-écologie des territoires) de l'École d'ingénieurs en agriculture ESITPA, localisée à Mont St-Aignan près de Rouen ;
2. l'équipe de l'unité HydriSE (Hydrogéochimie et Interactions sol, Environnement) portée par l'Institut Polytechnique Lasalle à Beauvais.

Ce rapprochement s'opère dans le cadre d'une fusion effective depuis janvier 2016, de l'Institut Polytechnique Lasalle à Beauvais et de l'ESITPA, pour former UniLaSalle. La future unité sera donc localisée sur deux sites (Rouen et Beauvais) appartenant à deux régions différentes.

Équipe de direction

Jusqu'à présent, la direction de l'unité Agri'Terr était assurée par M^{me} Karine LAVAL, celle d'HydriSE, par M. Olivier POURRET. La direction d'AGHYLE sera assurée par M^{me} Isabelle GATTIN (UniLaSalle Rouen). Pour l'heure, il n'existe pas d'organigramme détaillé de la future unité.

Nomenclature HCERES

SVE1 et ST3

Domaine d'activité

Agroécologie/Microbiologie/Hydrologie/Géochimie/Environnement

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	20	18
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	0	0
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	6	5
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	1	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	0	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	
N7 : Doctorants	10	
TOTAL N1 à N7	38	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	5	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	9
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	2
Nombre d'HDR soutenues	4

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

La nouvelle unité AGHYLE présente une stratégie scientifique pertinente dans un contexte national et international de recherches dans les domaines de la microbiologie, agroécologie, hydro-géochimie avec une plus-value potentielle évidente apportée par la restructuration menée entre Agri'terr et HydrISE.

Les bonnes capacités d'encadrement avec un accroissement du nombre d'HDR devraient conduire à un accroissement du flux de doctorants.

On note une bonne adéquation des moyens et dispositifs expérimentaux/platformes pour accompagner le projet scientifique proposé, mais les équipes techniques doivent être renforcées.

Le futur laboratoire présente une très bonne complémentarité des compétences et des moyens dans l'association proposée mais il est important d'identifier rapidement des priorités scientifiques favorisant cette complémentarité et la coordination entre les scientifiques.

L'effort d'ouverture à l'international doit être poursuivi, ce qui devrait être facilité par la fusion des deux entités. Dans ce cadre la diversification des réponses aux appels d'offres nationaux ou internationaux et non pas seulement régionaux doit constituer une priorité.